

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 238

AOÛT- SEPTEMBRE 2025

SOMMAIRE :

- ✓ STATIONNEMENT INTERDIT SUR TOUS LES TROTTOIRS DE LA GRANDE RUE (Rappel)
- ✓ PARKING RUE DES JUIFS/CHAPELLE :
Ce parking ne sert il vraiment à rien ?
- ✓ RENTREE DES CLASSES SEPTEMBRE 2025
- ✓ ENQUÊTE INSEE
- ✓ LA CHRONIQUE DE LORELEÏ
- ✓ BENNES A TEXTILE
- ✓ ETAT CIVIL :
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les événements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

TOUR DE LA MIRABELLE

La course cycliste passera à Arnaville le vendredi 26 septembre entre 12 h et 13h.

La circulation et le stationnement Grande Rue et Rue de Novéant seront interrompus de 11h30 à 13h30.

Attention aux abords de l'école, les parents devront éviter de circuler en voiture !!



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

STATIONNEMENT INTERDIT SUR TOUS LES TROTTOIRS DE LA GRANDE RUE (Rappel de l'arrêté du Maire)

Rappel de l'arrêté du Maire n° 12/2004 en date du 16 novembre 2004 : extrait

- Article 2 :** dans la traversée du village Grande Rue, depuis le carrefour RD91/RD952 jusqu'à la sortie d'agglomération côté Bayonville, le stationnement est interdit sur les trottoirs, à l'arrière des bordures SAUF aux emplacements prévus à cet effet
- Article 3 :** le stationnement est également interdit sur les bateaux créés sur les trottoirs devant les accès de garage
- Article 4 :** les piétons et les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir, à tout moment, circuler sur les trottoirs
- Article 8 :** le commandant de brigade de gendarmerie de Pagny/Moselle et le Maire de la Commune d'Arnaville seront chargés de l'exécution du présent arrêté.
il sera affiché en Mairie et fera l'objet d'une information auprès de la population et dans la presse locale.

PARKING RUE DES JUIFS/ CIMETIERE

Ce parking ne sert-il vraiment à rien ?

Ce parking est trop grand pour les besoins du village.....

Où va l'argent de nos impôts ?

Ce sont, parmi les nombreuses questions ou remarques, celles qui reviennent le plus souvent.

Elles sont certes légitimes actuellement mais n'est-il pas trop tôt pour en faire un bilan.

Un tel ouvrage ne se construit pas pour un objectif à 1 mois, 6 mois, une année mais pour l'avenir.

Faire un parking de 30 places et le retrouver saturé comme celui de la Vème Division l'est actuellement n'était pas envisageable, il fallait profiter un maximum de la plateforme disponible. Faire revenir des engins dans plusieurs années n'était pas une opération sensée ni sur le plan financier ni sur le plan technique.

Actuellement quelques finitions restent à venir et quelques problèmes ponctuels à régler.

La végétation va prendre sa place et atténuer l'aspect minéral du lieu.

MAINTENANT IL FAUT QUE LES HABITANTS SE L'APPROPRIENT ET L'ADOPTENT

- ✓ Pour beaucoup d'habitants de la rue du Pallon et même de la Grande Rue, il est situé à égale distance de celui de la Vème Division qui est à désengorger.
- ✓ Les automobilistes qui stationnaient en haut de la Rue des Juifs ont raisonnablement répondu à la demande d'évacuer cette portion dangereuse.
- ✓ D'autres, habitants très compréhensifs, de la rue des Juifs, de Flavigny ou de la Chapelle ont spontanément rejoint ce parking.
- ✓ Après **observation** de la bonne volonté des uns et des autres.... , il restera à **imposer** des limites de la voie de circulation et à interdire le stationnement aux endroits stratégiques. Tout ne se fera pas sans grincements de dents mais il faut être raisonnable.

ENQUETE INSEE SUR LA SANTE ET LE RECOURS AUX SOINS

L'Institut national de la statistique et des études économiques réalise au deuxième semestre une enquête sur le thème de la santé et du recours aux soins.

Cette enquête est essentielle pour connaître l'évolution de l'état de santé des populations et ses déterminants (alimentation, activités physiques et sportives, corpulence, tabac, alcool) ou les recours aux soins.

Dans notre commune, des personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez

RENTREE DES CLASSES SEPTEMBRE 2025

Le 1 septembre à 8h30, 51 élèves seront accueillis à l'école du village :

- Pauline TURI, directrice, prendra en charge les élèves de CE2, CM1, CM2
- Marion RAMBAUT, aura la charge des élèves de CP, CE1
- Delphine LETHENET, aura en charge les élèves de petite, moyenne et grande section. Elle sera épaulée par Manuella DORGET ATSEM ainsi que par Maëva DORGET en contrat d'apprentissage.

Nous sommes toujours en recherche de jeunes en service civique.

Les horaires scolaires sont :

- 8h30 (accueil à partir de 8h20) / 11h30
- 13h30 (accueil à partir de 13h20) / 16h30

Les élèves de maternelle sont accueillis à la porte de l'école et accompagnés par l'enseignante et l'Atsem jusqu'à la classe.

Les élèves des deux autres classes sont accueillis dans la cour du bas.

Pour un bon fonctionnement nous demandons aux parents de ne pas encombrer les trottoirs de leurs véhicules : un parking est à disposition en bas de la rue du Mad (merci également de respecter la limitation de vitesse dans cette rue).

AVOIR UN CHIEN : La Chronique de LORELEÏ

Conseils d'une éducatrice pour mieux vivre avec son chien au quotidien

Avoir un chien, c'est aussi respecter ceux qui n'en ont pas : Quelques gestes simples pour une meilleure cohabitation au quotidien

Les chiens font partie de nos villages, de nos quartiers, de nos balades.

Et même si tout le monde n'a pas d'animal, tout le monde en croise.

Voici quelques réflexes simples pour vivre ensemble... en paix :

- **Tenez votre chien en laisse là où c'est obligatoire ou fréquenté.** Même un chien très gentil peut faire peur à un enfant, à un jogger, à une personne âgée ou à un autre chien plus fragile.
- **Gardez un œil sur son comportement.** Un chien qui fixe un autre, qui aboie au bout de la longe ou qui tire fort vers un inconnu peut créer du stress chez les passants. Un petit détour ou une pause pour le calmer suffit souvent à apaiser tout le monde.
- **Laissez de l'espace aux autres.** Sur un chemin de balade ou un trottoir, rappelez votre chien ou raccourcissez la laisse le temps du croisement. Ce simple geste évite de nombreux malentendus.
- **Prévenez si votre chien a besoin d'espace.** Un petit mot poli (« il n'est pas à l'aise ») permet d'éviter les contacts non désirés, et montre que vous prenez vos responsabilités.
- **Respecter les autres, c'est aussi respecter son propre chien.** Un chien bien accompagné se sent plus en sécurité, a moins de raisons de réagir, et développe un comportement plus serein.

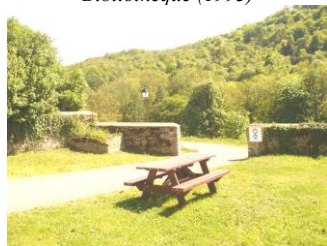
Ces gestes ne demandent pas plus de temps, juste un peu plus d'attention.

Et beaucoup de respect... pour tous.

Lorelei BOUVIN : Les Loups du Rupt de Mad, éducatrice comportementaliste



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

BENNES A TEXTILE

Les bennes de récupération des textiles ont été fermées un temps. La collecte a repris mais, les filières de récupération de vêtements sont en pleine crise mondiale due à l'effondrement des débouchés de la fripe à l'export. Avant de déposer dans les bennes, il est conseillé de vendre ou de donner.

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Décès ; nos sincères condoléances

- Monsieur Philippe GLORIAN est décédé tragiquement le samedi 2 août à l'âge de 61 ans. Ancien Commandant de la CRS autoroutière Lorraine Alsace, il était retraité depuis peu. En 2024, Il avait perdu sa maman Claudie qui habitait rue de Gorze à Arnville. Son père, Monsieur Daniel GLORIAN est toujours habitant de la commune.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.** Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2025 ; il s'agit des jeunes nés en 2009 :

AUBURTIN Elisa, BERGE Thomas, BLUMBERGER Jules, BLUMBERGER Sam, BODAT Fanny, BOUDAS Robert, FOUHL Yelina, OMHOVERE Luna, PIERRE Emie, TOCCO Théléo.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

PREVISIONS POUR 2025

	Manifestation	Organisateur
12 octobre	Repas des Anciens	CCAS
	Marché de la St Nicolas	Ecole/Parents
29 novembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
	Décoration du sapin	Enfants du village
13 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées.



2023 :Nouvelle Mairie

En cours:

Extension
cimetière.
Parking du Pallon

